

Compte rendu de la séance de Conseil Municipal, lundi 22 novembre 2021 à 19h 30

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (12)

Dominique Chaudey, Jean-Luc Pairis, Marylène Gimeno(arrivée à 20h15), Josette Richard, Jérôme Hervé, Patricia Alexanian, Fabienne Drezet, Bruno Jamet, Ghislain Chouet, Mélanie Pointurier(secrétaire de séance), Claude Bindit et Jérôme Mourot.

Absents excusés (3)

Procurations : Christophe Schoenfelder à Claude Bindit, Aline Richard à Josette Richard et Jérôme Pernot

Le 22 novembre à 19h30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Dominique Chaudey, Maire.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de Monsieur le Maire.

Émargement de la feuille de présence.

Le maire demande d'approuver le procès- verbal du dernier Conseil municipal. Adoption à l'unanimité.

Ordre du jour

- Décision modificative pour le remboursement du prêt de 300000€
- Décision modificative concernant les indemnités des élus
- Décision modificative pour l'assainissement
- Location de la salle à des fins commerciales pour des particuliers
- Médiathèque
- SIED
- Questions diverses

1/ Décision modificative pour le remboursement du prêt de 300000€

C'est un problème d'imputation qui a été vu avec le Trésor Public. Le prêt doit être payé le 15 décembre 2021.

Pour cela dans la section de fonctionnement, il faut mettre 129000€

_Chapitre 21 : -21000€

Approbation unanime du conseil municipal.

2/ Décision modificative concernant les indemnités des élus

C'est un oubli car il y a des conseillers délégués et donc trois personnes de plus, il manque donc 6000€ pour les cotisations de l'URSSAF.

Dépenses de fonctionnement 022 :-2000€

Dépenses de fonctionnement, chapitre bâtiment public(615221) : -4300€

Dépenses de fonctionnement 6531 : +6300€

Approbation unanime.

3/ Décision modificative assainissement

La redevance sur la facture assainissement va passer à 0,16€ au 1^{er} janvier 2022 (augmentation par rapport à l'année précédente qui était de 0,15€).

Approbation unanime.

4/ Location de la salle

La location de la salle à des fins commerciales les samedis par des particuliers n'est pas possible.

Approbation unanime.

5/ Médiathèque

La médiathèque en partenariat avec culture et loisirs ont un projet pour le village :

Balade en Mots Vaudois. Il s'agit de mettre des tableaux à plusieurs emplacements dans le village pour partager avec les habitants une phrase, une citation autre que de la publicité.

Le 12 mars : printemps des poètes : inauguration avec les personnes qui auront partagé une citation et les habitants du village de Balade en Mots Vaudois. Le soir, aura lieu un concert de slam sur le temps qui passe.

Le 9 avril, il y aura des interventions avec la médiathèque d'Héricourt en lien avec les citations mises dans le village.

6/ SIED

Pour information : Pour les installations de photovoltaïque, plusieurs possibilités s'offre à nous :

- auto consommation sans vendre le surplus (une étude de faisabilité est en cours)
- vente totale (une étude de faisabilité est déjà commencée).
- location de la toiture et la commune garde le reste de la recette.

7/ Questions diverses

Eclairage rue des Jonquilles, il faut tirer un câble et faire un branchement.

Le Téléthon a lieu le 4 décembre avec deux marche, une de 9km et une de 14km entre les trois villages ainsi que de la vente de gâteaux et de boissons.

Les panneaux d'affichage sont arrivés.

Eclairage pour la sécurisation, des devis sont en cours.

Au jour d'aujourd'hui, la commune est éligible à la fibre depuis le 21 novembre, il faut contacter un fournisseur d'accès à internet pour l'installation de la fibre.

Le temple est sécurisé.

Claude Bindit, conseiller délégué aux travaux, veut se retirer de l'exécutif.

Si quelqu'un le souhaite, il peut reprendre la suite ou Jean-Luc Pairis peut continuer seul.

Si personne ne souhaite reprendre, plusieurs possibilités :

- l'indemnité repars dans le budget

- l'indemnité est versée à Jean-Luc Pairis
- elle est divisée entre les adjoints et conseillers délégués.

Fin de séance à 22h.